



Programme des épreuves d'admissibilité

Pour les épreuves portant sur la langue régionale, un thème (programmes de collège) et quatre axes (programmes de lycée) sont inscrits au programme du concours. Le thème est renouvelé tous les deux ans, les axes par moitié chaque année.

Thème du programme de collège :

- Rencontres avec d'autres cultures

Axes (programme du lycée) :

- Fictions et réalités
- Diversité et inclusion
- Les univers professionnels, le monde du travail
- Innovations scientifiques et responsabilité